



VILLE DE SAINT-LUNAIRE

LES SERVICES PERISCOLAIRES

La ville de Saint-Lunaire vous propose de nombreux services pour vos enfants. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les services ou à consulter le site www.saint-lunaire.fr, rubrique « Grandir ».

La garderie

Accueil des enfants avant et après l'école par des animateurs et animatrices diplômé(e)s.

Adresse : 168 Rue des Douets – 35800 Saint-Lunaire

Contact : Lydia DEDILLEUX

Tel : 02 99 16 62 31 (les lundis, mardis, mercredis, jeudis : 9h-13h/14h-18h Vendredis : 9h-13h/14h-17h)

Courriel : legrandjardin.mairie@saint-lunaire.fr

Horaires et tarifs 2025/2026 :

Matin (7h30 à 8h30)	1,70 €
Soir (16h30 à 18h) - Goûter compris	2,90 €
Soir (18h à 18h45)	1,70 €
Etudes surveillées (16h30 à 18h)	2,90 €
Pénalité de retard (au 3ème retard constaté dans l'année)	10,00 €
Pénalité de retard (du 4ème au 9ème retard)	10,00 €
Pénalité de retard (à partir du 10ème retard)	10,00 €

ATTENTION : Tout goûter pris sera facturé (entre 16h30 et 17h) même si l'enfant ne reste pas à l'étude à 17h.

Le restaurant scolaire

Des plats cuisinés sur place avec des produits locaux et de qualités pour régaler les enfants.

Adresse : 227 rue des écoles

Contact : Nicolas MOREL

Téléphone : 02 99 46 03 48

Courriel : restoscolaire.mairie@saint-lunaire.fr

Tarifs de cantine école et ALSH 2025/2026 :

Quotient familial	Tarif du repas
Jusqu'à 999 €	1 € (dispositif Cantine à 1 €)
De 1000 à 1170 €	3 €
Supérieur à 1170 €	3,40 €

Inscription le jour même dans la classe.



VILLE DE SAINT-LUNAIRE

Boulevard Flusson
35800 SAINT-LUNAIRE

Téléphone : 02 99 46 30 51
Messagerie : mairie@saint-lunaire.fr



VILLE DE SAINT-LUNAIRE

LES SERVICES PERISCOLAIRES

L'accueil de loisirs « Le Grand Jardin »

L'accueil de loisirs « Le Grand Jardin » est ouvert les mercredis de 7h45 à 18h45 ainsi que pendant les petites et grandes vacances de 7h45 à 18h45. Les enfants peuvent être inscrits à la journée (avec ou sans repas) ou à la demi-journée (avec ou sans repas).

Adresse : 168 Rue des Douets – 35800 Saint-Lunaire

Contact : Lydia DEDILLEUX

Tel : 02 99 16 62 31 (les lundis, mardis, mercredis, jeudis : 9h-13h/14h-18h Vendredis : 9h-13h/14h-17h)

Mail : legrandjardin.mairie@saint-lunaire.fr

Dates d'ouverture pendant les vacances de l'année scolaire 2025/2026 :

Automne : du 20 au 31 octobre 2025

Noël : du 29 décembre 2025 au 2 janvier 2026 (ATTENTION : fermé la 1ère semaine des vacances de Noël)

Hiver : du 16 au 27 février 2026

Printemps : du 13 au 24 avril 2026

Été : du 6 juillet 14 août 2026

Tarifs 2025/2026 pour les mercredis et petites vacances :

Enfants domiciliés et/ou scolarisés à St Lunaire ou conventionnés (dans la limite des places disponibles)	
Journée sans repas et goûter inclus	11,50€
Journée sans repas et goûter inclus (-10%)	10,35€
Journée sans repas et goûter inclus (-30%)	8,05€
Journée sans repas et goûter inclus (-50%)	5,75€
1/2 journée sans repas	8,00€
1/2 journée sans repas (-10%)	7,20€
1/2 journée sans repas (-30%)	5,60€
1/2 journée sans repas (-50%)	4,00€
Enfants non domiciliés et/ou non scolarisés à St Lunaire ou non conventionnés (dans la limite des places disponibles)	
Journée (sans repas et goûter inclus)	17,00€
1/2 journée	12,50€

A noter : Pour les tarifs des vacances d'été et les mini-camps, vous pouvez consulter le site www.saint-lunaire.fr, rubrique « Grandir ».



VILLE DE SAINT-LUNAIRE

Boulevard Flusson
35800 SAINT-LUNAIRE

Téléphone : 02 99 46 30 51
Messagerie : mairie@saint-lunaire.fr

LES SERVICES PERISCOLAIRES

L'accueil de loisirs « Le Grand Jardin »

Inscription :

Demande d'inscription à l'ALSH pour les mercredis et les vacances via le « **portail famille** » <https://saint-lunaire.portail-defi.net/>. Ce portail est accessible sur le site internet de la commune. Pour une première utilisation, rendez-vous sur le portail famille et sur l'onglet « nouveau dossier ». Renseigner les différents éléments demandés qui seront ensuite validés par nos services. Une fois cela fait ; vous pourrez vous connecter via votre identifiant et votre mot de passe .

Le Centre de découvertes sportives

Le **Centre de Découvertes sportives** (le programme se trouve sur le site internet de la mairie) s'adressant aux 4-6 ans, 7-10 ans et 11-13 ans permet à ces jeunes, les mercredis matin et après-midi , en semaines scolaires, par groupes moins importants que sur le temps scolaire pour un suivi plus individualisé, de pratiquer sous la forme de cycles différentes familles de sports, moins habituelles du temps scolaire, pour des questions de temps notamment (rollers, laser-run, tir à l'arc, randonnées vélo...).

Les séances durent 1 heure : 2 séances les mercredis matin pour les 4-6 ans (10h-11h pour les enfants de l'accueil de loisirs, 11h15-12h15 pour ceux qui ne sont pas à l'accueil) et 3 séances l'après-midi : 2 pour les 7-10 ans et une pour les 11-13 ans (14h-15h pour les enfants de l'accueil de loisirs, 15h30-16h30 pour ceux qui ne sont pas à l'accueil et 16h45-17h45 pour les plus grands). Ces activités sportives sont gratuites et encadrées par l'éducateur sportif municipal. Elles ont pour objectif de permettre aux enfants de découvrir différentes activités avant, éventuellement, de s'inscrire dans une association.

Contact : Roland CLOITRE

Tel : 06 17 70 26 80

Courriel : sports.mairie@saint-lunaire.fr

Inscriptions: Les élèves peuvent s'inscrire pour de nouvelles activités à chaque cycle (= entre chaque période de vacances scolaires). Le dispositif est **GRATUIT** mais l'inscription entraîne l'**assiduité au(x) cycle(s) choisis**.

Une fiche d'inscription est à remplir.





VILLE DE SAINT-LUNAIRE

LES SERVICES PERISCOLAIRES

LE TEMPS EXTRASCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS

Lors des vacances scolaires de Toussaint, février et Pâques, les enfants de l'accueil de loisirs profitent chaque semaine, en matinée, de deux séances sportives (1 pour les 4-6 ans, une autre pour les 7-10 ans.)

« VACANCES ACTIVES »

Lors des vacances de Toussaint, février et Pâques, les après-midis (14h-17h), le dispositif « **Vacances Actives** » (le programme se trouve sur le site internet de la mairie), s'adresse aux collégiens locaux à travers une programmation sportive qui vise à découvrir des disciplines peu abordées sur le temps scolaire (BMX, char à voile, golf, tir à l'arc, kayak...)

LE PROGRAMME ESTIVAL (sport)

Un programme (je ne parle que du sport mais le programme est très éclectique) qui vise à « mieux accueillir pour mieux vivre » en proposant aux 8-80 ans du lundi au vendredi ou samedi, des activités sportives par catégories d'âges ou intergénérationnelles.

Randonnées pédestres, gymnastique d'entretien ou de remise en forme en plein air avec l'association ASCL Fitness, tournoi de foot, de volley, « Châteaux contre la mer » en partenariat avec « Les Amis de Saint-Lunaire », tir à l'arc, Laser-run, sarbacane, stages de sauvetage côtier, formations aux premiers secours avec « L'Association des Secouristes de la Côte d'Émeraude », « Master-Beach de volley » en partenariat avec « L'Association Sportive et Culturelle Lunairienne de Volley », « L'Émeraude Beach-Soccer » en partenariat avec le « Pleurtuit Côte d'Émeraude Football ».

Programme sur le site internet de la collectivité à partir du début juillet.

A noter également que lors des vacances estivales, les mardis, les 7-10 ans de l'accueil de loisirs profitent de séances où ils peuvent s'initier à l'accrobranche, au golf, au char à voile...



VILLE DE SAINT-LUNAIRE

LES SERVICES PERISCOLAIRES

VILLE DE SAINT-LUNAIRE



VILLE DE SAINT-LUNAIRE

LES SERVICES PERISCOLAIRES

Autre service pour vos enfants : la médiathèque

La médiathèque municipale est ouverte toute l'année aux horaires suivants :

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 17h-19h
Samedi : 10h-12h et 15h-18h

En plus de l'emprunt de livres, magazines, CD et DVD, la médiathèque propose régulièrement des animations, expositions, ateliers pour les enfants.

A noter, l'abonnement est offert gratuitement pour les moins de 25 ans.

Adresse : 75 Boulevard des Cap-horniers – 35800 Saint Lunaire

Contact : Gwenola du Plessix

Téléphone : 02 99 46 08 13

Courriel : mediatheque.mairie@saint-lunaire.fr **Site Internet :** <http://stlunaire.opac3d.fr>

Informations pratiques relatives aux services périscolaires

Facturation:

Les factures sont établies mensuellement. Vous recevrez 1 seule facture commune à l'ensemble des services périscolaires.

Le règlement peut être effectué par chèque ou par espèces auprès du Trésor Public de Dol de Bretagne, en ligne par carte bancaire sur le site www.tipi.budget.gouv.fr ou bien par prélèvement automatique. Dans ce dernier cas, merci de vous adresser à Lydia DEDILLEUX.

Pour l'accueil de loisirs, des tarifs réduits sont appliqués automatiquement en fonction du quotient familial de la CAF, sous réserve que vous ayez bien indiqué votre numéro d'allocataire sur la fiche de renseignements.

Pour bénéficier des tarifs spécifiques à 1 € et 3 € pour le restaurant scolaire, merci de fournir votre attestation CAF précisant votre QF, à Lydia DEDILLEUX (legrandjardin.mairie@saint-lunaire.fr—02 99 16 62 31).

Règlement intérieur :

L'inscription aux services périscolaires de la ville de Saint-Lunaire entraîne l'obligation du respect du règlement intérieur de chacun des services. Les règlements intérieurs sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la mairie (www.saint-lunaire.fr, rubrique « Grandir ») ou sur le Portail Famille avec l'onglet « consulter des documents » .



VILLE DE SAINT-LUNAIRE

Boulevard Flusson
35800 SAINT-LUNAIRE

Téléphone : 02 99 46 30 51
Messagerie : mairie@saint-lunaire.fr